



**MARCHE DE TRAVAUX EN CONCEPTION-REALISATION  
EN VUE DES ÉTUDES ET DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL DE ROYAN - CLASSE MONUMENT HISTORIQUE  
VERSEMENT DE LA PRIME D'ÉTUDE AUX CANDIDATS**

**DECISION PORTANT SUR LE VERSEMENT DE LA PRIME D'ÉTUDE AUX CANDIDATS**

Le Maire de la Ville de ROYAN,

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,
- Vu l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la procédure de marché de travaux en conception-réalisation initiée par la Ville de ROYAN, en vue des études et de la réalisation des travaux de réhabilitation du Marché Central de ROYAN - Classé Monument Historique,
- Vu les dispositions du Règlement de la Consultation,
- Vu les études accomplies par les Candidats,

**DECIDE**

de désigner comme admis à percevoir la prime d'étude correspondante, d'un montant de 27.200 € (vingt-sept mille deux cents euros), les candidats suivants :

- ⇒ **GTM Bâtiment Aquitaine**  
*Mandataire du Groupement*  
52 quai de Paludate  
33088 BORDEAUX  
[sylvain.clement@vinci-construction.fr](mailto:sylvain.clement@vinci-construction.fr)
- ⇒ **EIFFAGE CONSTRUCTION POITOU-CHARENTES**  
*Mandataire du Groupement*  
Route de La Rochelle - CS 58612  
79026 BESSINES Cedex  
[poitou-charentes.construction@eiffage.com](mailto:poitou-charentes.construction@eiffage.com)

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 29 septembre 2022



Fait à ROYAN, le 26 septembre 2022

Le Maire,

Patrick MARENGO